

Défense de cols blancs au criminel et enquêtes visant les entreprises

Les enquêtes criminelles, les mesures d'application de la loi et les procédures réglementaires constituent des événements déterminants tant pour les gens que pour les organisations. C'est pourquoi vous voudrez faire appel à l'équipe Défense de cols blancs au criminel et enquêtes visant les entreprises de BLG pour son expérience hors pair en matière de procès criminel, en première instance comme en appel.

Expérience

- A conseillé une importante bourse de cryptomonnaie qui a contesté la constitutionnalité de la CVMO en vertu de l'article 8 de la Charte canadienne des droits et libertés, dans ce qui a été l'une des premières contestations du genre depuis la modification de la *Loi sur les valeurs mobilières* en Ontario, et l'une des affaires visant des cols blancs les plus marquantes du Canada en 2023.
- A obtenu gain de cause en appel pour un ressortissant du Royaume-Uni dans une poursuite phare (*R. v. Barra*) d'une durée de six ans ayant créé un précédent, laquelle a permis de clarifier le principe d'intention coupable relativement à la corruption aux termes de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*. Parmi les premières à mettre à l'épreuve le plafond établi dans l'arrêt Jordan quant aux délais de poursuites visant des cols blancs, cette affaire a donné lieu à cinq décisions publiées sur CanLII.
- A conseillé une société de gestion de placements qui avait découvert que des millions de dollars investis pour le compte d'un de ses clients pouvaient être considérés comme des produits du crime en vertu du Code criminel. Cette affaire multiterritoriale représente probablement la première fois où une société de services financiers s'est adressée à la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour obtenir des directives quant à la gestion de ses fonds.
- A agi pour le compte d'un entrepreneur d'un contrat de défense dans le cas d'un dossier crucial de santé et sécurité. Les accusations ayant été retirées la veille du procès, le dossier n'a jamais défrayé l'actualité.
- A agi pour le compte du comité d'audit d'une société technologique cotée en bourse dans le cadre d'une enquête interne.
- A représenté une entité ciblée et diverses sociétés à actionnariat restreint apparentées dans ce qui a été la première enquête sur l'évasion fiscale médiatisée au Canada découlant de la fuite de données de l'affaire des Panama Papers.
- A mené une enquête interne d'une durée de deux ans pour une société minière au sujet d'opérations d'initiés et de violations de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*.

- A agi avec succès pour des entreprises défenderesses dans le cadre de multiples enquêtes sur des cartels dans divers secteurs, notamment un client dans le contexte d'une enquête du Bureau de la concurrence du Canada au sujet d'allégations relatives à la fixation des prix dans le secteur de la vente au détail d'essence au Québec.
- A conseillé une importante bourse de cryptomonnaie dans le cadre d'un certiorari qu'a présenté le procureur général de l'Ontario afin d'obliger la Cour provinciale à accorder au Service de police régional de Durham le mandat général qui lui avait été précédemment refusé, lequel devait lui servir à saisir la cryptomonnaie en question.
- A représenté six policiers du Service de police régional de York, dont le chef de police, qui faisaient face à une poursuite privée pour des infractions à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*. Dans le cadre de cette affaire, nous avons obtenu un certiorari pour faire renverser l'ordonnance de divulgation imposée à nos clients par un juge de paix avant que les accusations ne soient retirées.
- A agi pour le compte d'un intervenant devant la Cour suprême du Canada dans l'arrêt Groupe de la Banque mondiale c. Wallace, concernant la communication forcée de dossiers par des tiers dans une poursuite en vertu de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*.
- A agi pour le compte d'un courtier en valeurs mobilières appartenant à une banque canadienne lors d'une enquête interne et d'une enquête réglementaire portant sur l'effondrement du marché du papier commercial adossé à des actifs.
- A agi comme conseiller spécial auprès de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières relativement à des procédures portant sur la manipulation du marché.
- A représenté un courtier en valeurs mobilières appartenant à une banque canadienne dans le cadre d'une enquête interne et de l'entente de règlement sans contestation conclue avec la CVMO au sujet d'allégations de lacunes en matière de contrôle et de supervision des frais facturés à la clientèle.
- A agi pour le compte de l'ancien chef des finances de Home Capital Group relativement à des procédures d'exécution de la CVMO et d'actions collectives connexes.

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 800 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100, rue Queen
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

© 2026 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.